

Communiqué de presse

Jeudi 20 juin



© A40 Architectes / © Arcos B

A40 ARCHITECTES annonce la pose de la première pierre de son centre aquatique écologique à Pessac

Imaginé par A40 Architectes ce futur équipement de 6000m² s'inscrit dans un projet architectural responsable et s'implante sur le site remarquable du parc de Cazalet, un véritable écrin vert de la métropole bordelaise. La pose de la première pierre de cet ouvrage a lieu ce samedi 22 juin.

Un projet d'envergure vertueux où la nature, l'architecture et l'art se mêlent

Le futur centre aquatique est un projet ambitieux : la ville aspire à offrir à tous ses habitants une infrastructure moderne, connectée (SMART building), économique, éco-responsable et artistique. La rencontre entre ce site et ce programme a été imaginée comme une opportunité de synergie, favorisant la création d'un projet exemplaire. Cette architecture paysage s'engage à restaurer une partie du territoire de l'ancien domaine de Cazalet. A40 Architectes suit notamment le cahier des charges du label EFFINATURE.

C'est une reconquête de la nature : la prairie s'étend, enveloppant l'ancien site industriel, s'attachant au pigeonnier, elle s'élève et ondule. Cette rencontre entre des dynamiques spatiales, des points durs historiques et des enjeux programmatiques engendre un plissement de terrain, un soulèvement du paysage et génère une toiture ondoyante, telle une vague visible en tout point du parc.

Le projet dans son ensemble, est conçu comme une extension du parc, une symbiose harmonieuse entre le végétal et le minéral, entre la modernité et le patrimoine historique. Une toiture végétalisée recouvre le centre aquatique, destinée à favoriser la biodiversité, elle donne l'opportunité aux plantes de s'installer durablement, de récupérer l'intégralité des eaux de pluie et de produire de l'électricité durablement.



© A40 Architectes / © Arcos B

Une vision architecturale résolument moderne, connectée et écologique

Les choix de matériaux et de technologies (géothermie, panneaux photovoltaïques, gestion de l'eau) sont adoptés au regard du bilan carbone du projet, de l'origine des matériaux et de l'impact local potentiel de chaque étape de la vie du bâtiment dans une démarche écoresponsable. Le langage architectural est moderne et distinctif. Cet ouvrage propose un ruban marqué en bordure des toitures où toits végétalisés et espaces couverts se conjuguent. Les larges baies vitrées offrent un jeu de transparence et font de la piscine un objet lumineux, pensé comme un ouvrage d'art.

Le visiteur découvre ainsi une halle de 3 bassins de 2600m² baigné de lumière. L'orientation et la conception de la couverture du projet exploitent les apports solaires tout en ouvrant largement la halle de la piscine vers le Sud, offrant ainsi une vue optimale sur les plages et le parc. L'ensemble de ces qualités feront du futur centre aquatique de Pessac, un ouvrage exemplaire et vertueux, respectant le paysage, à la hauteur des ambitions de la ville.

"Le centre aquatique de Pessac est bien plus qu'un simple équipement sportif ; cette architecture paysage est le reflet de notre engagement envers une architecture durable et respectueuse de l'environnement. En intégrant ce centre au cœur du parc de Cazalet, nous avons cherché à créer une synergie entre l'architecture moderne et la nature. Ce

projet vise à promouvoir la biodiversité avec sa toiture végétalisée et à minimiser l'empreinte carbone grâce à des matériaux écoresponsables. En relevant ces défis, nous démontrons qu'il est possible de concilier modernité, esthétique et respect de l'environnement, répondant ainsi aux enjeux cruciaux de notre époque : la préservation de la nature et la création d'espaces de vie harmonieux et durables sont rehaussées d'un projet artistique où l'architecture sert de support du fond des bassins jusqu'au fond du parc." - **Gwen Marien, fondateur d'A40 Architectes.**